

UNE PROPOSITION DE LOI L'Ordre des Médecins

"Sa création serait une garantie aussi bien pour le public que pour les praticiens", nous dit M. le Professeur Vanvert

CES jours derniers, M. Couteaux, député du Nord, a déposé sur le bureau de la Chambre une proposition de loi qui fera grand bruit dans le corps médical, et qui ne laissera pas indifférente la masse du public.

Il ne s'agit pas moins, en effet, que de la création d'un Ordre des médecins, organisme quelque peu semblable à l'Ordre des avocats. L'Ordre agirait dans tous les cas où la justice pénale n'a pas à intervenir, en l'absence des éléments constitutifs d'un délit, mais où cependant sont violées les règles déontologiques élémentaires qui régissent les rapports des médecins et de leurs clients.

Dans plusieurs pays fonctionnent déjà la satisfaction de tous une organisation de ce genre: en Angleterre, en Belgique, en Allemagne et en Espagne.

Dans son exposé des motifs, M. Couteaux rappelle les défaillances de certains médecins, défaillances qui depuis la guerre tendent à s'accroître. Et à l'appui de ses dires il cite l'opinion du docteur Verger, professeur de médecine légale et de déontologie à l'Université de Bordeaux: «Le nombre des médecins malfaisants qui ont délibérément jeté par-dessus bord toutes les traditions d'honneur professionnel dont nous étions si fiers, qui exploitent sans vergogne le monde des égoïstes tend à s'accroître... c'est le prestige de la profession médicale qui est en jeu... il est temps d'agir».

«Nous avons nos canailles», a écrit d'autre part le docteur Maurice de Fleury, membre de l'Académie de médecine... On en connaît dont la dextérité est vraiment merveilleuse pour faire passer dans leur cassette l'argent d'autrui. C'est ainsi de tous les métiers... Mais que penser de telles complaisances quand la vie humaine est en jeu!

Le rapporteur s'attache ensuite à faire le procès des officines louches et des «médecins marrons».

M. Couteaux reconnaît d'ailleurs que les médecins possédant cette triste mentalité sont rares. Ils ne justifient pas moins le contrôle sévère d'une autorité pleinement compétente pour apprécier leurs actes et les juger.

La Fédération Nationale des Syndicats Médicaux estime elle aussi que l'heure est venue d'agir, et elle réclame la création de cet Ordre des médecins qui assainirait la profession.

Un barrage s'est rompu en Californie

80 millions d'hectolitres d'eau descendent en torrent dans une vallée, près de Los Angeles; 500 personnes ont été noyées

De nouveau, une épouvantable catastrophe vient d'endouler l'Amérique. Un désastre s'est produit dans la vallée de San Fernando, lorsque le barrage San Francis, établi sur la rivière Santa Clara, s'est rompu. Un véritable trombe d'eau de plusieurs mètres de haut a été précipité dans la vallée de San Fernando, entraînant tout sur son passage.

On craint qu'un grand nombre de personnes n'aient été noyées. Voici les dépêches que nous avons reçues au cours de la nuit sur ce terrible accident:

En pleine nuit... On mande de Los Angeles, qu'un tremblement de terre a fait crouler, vers une heure du matin, la Digue du réservoir de San Francisco, et l'eau descend en torrent dans la vallée.

Six familles ont péri et 25 autres familles, qui se trouvaient le long du cours du torrent seraient en danger.

Une deuxième dépêche précise que l'inspecteur de la police qui dirige les travaux de secours, évalue entre 300 et 500, le nombre des personnes qui ont trouvé la mort dans le désastre.

150 ouvriers surpris par le torrent Le nombre des morts s'augmente encore de 150 par suite de la destruction d'un campement où 150 ouvriers étaient occupés à des travaux de construction, le torrent les a surpris et l'on croit qu'ils ont tous péri.

Le réservoir dont la digue s'est rompue, contenait 1 milliard 750 millions de gallons d'eau.

Comment la catastrophe s'est produite La dépêche ci-dessous donne des détails un peu plus complets sur la terrible catastrophe: C'est à une heure du matin, qu'à la suite de secousses sismiques au sujet desquelles toutefois les mystères régnaient, car elles n'ont pas été ressenties à Los Angeles, à une soixantaine de kilomètres du lieu du désastre — que le barrage du réservoir Saint-François, s'est effondré en se rompant.

Le torrent atteignait trois mètres de hauteur. L'alarme a été donnée par des agents de police locaux qui sont allés à cheval à la recherche de la catastrophe. Les habitants dont les maisons se trouvaient sur le passage probable du torrent. Heureusement, la région n'est pas très peuplée.

La ferme d'une étoile de l'écran, où l'on a tourné de nombreuses scènes de cow-boys et d'indiens, aurait été complètement submergée et l'on craint qu'une trentaine d'indiens qui y vivaient n'aient péri. Des voiles ferrés ont été emportées par les eaux. A quatre heures du matin, le torrent avait dépassé Fillmore et s'approchait rapidement de Santa Paula.

On craint que les eaux n'aient endommagé l'outillage de terrains pétroliers. La Croix Rouge et des détachements de police, organisent les secours.

On continue d'évaluer le nombre des morts à 500. Ce n'est là cependant qu'un chiffre approximatif.

EN QUATRIEME PAGE AUJOURD'HUI: LA FEMME ENFANT, LE FORT

Accusé par sa fille!

Un commerçant de La Bassée a été reconnu innocent

Dans notre numéro du 16 octobre dernier, nous écrivions notamment à propos de graves accusations portées contre un commerçant de La Bassée par sa fille âgée de 10 ans:

«Une affaire d'une extrême gravité fait actuellement l'objet de toutes les conversations dans l'agglomération de La Bassée.

«Un commerçant de la localité, qui voulait faire réintégrer le domicile paternel à sa jeune fille, est accusé par celle-ci de lui avoir fait subir les actes les plus odieux. Le père a été arrêté pour attentat à la pudeur.

«Les allégations de la jeune fille ayant été reconnues fausses par la justice et l'innocence de l'accusé devant être proclamée, nous nous faisons un devoir de le faire à la demande de l'intéressé, M. Togeau, qui s'exprime en ces termes:

«A la suite d'une plainte odieuse portée contre moi par ma fille, qui voulait se venger d'une correction reçue pour escapade nocturne, la justice fut saisie de l'affaire. Je ne fus pas arrêté et la longue et minutieuse instruction menée par M. Glorian, juge à Lille, a nettement établi que les allégations de ma fille n'étaient qu'un tissu de mensonges.

«Il a bien été retenu à ma charge la forte correction infligée à la gamine et pour laquelle le tribunal m'a appliqué 50 francs d'amende, mais quel honnête homme oserait m'en blâmer?»

«Quant à ma fille, sa conduite indigne lui vaut d'être condamnée jusqu'à 21 ans à l'œuvre de «Bon Pasteur».

Les conversations au sujet de Tanger vont commencer à Paris

Les conversations entre l'Angleterre, l'Italie, la France et l'Espagne, au sujet de Tanger, commenceront très probablement jeudi à Paris. M. Olinde de Léon représentera l'Espagne. Il sera assisté, en qualité d'expert, par M. Acquier Carcer, ministre plénipotentiaire qui partira aujourd'hui pour Paris.

Les Funérailles de M. l'Abbé Lemire député-maire d'Hazebrouck

Elles eurent lieu hier, simples mais imposantes, au milieu d'une foule nombreuse venue de tous les points de la région

(DE NOTRE ENVOI SPECIAL) Hazebrouck, 13 mars. — L'abbé Lemire avait voulu des funérailles simples. Son vœu a été exécuté.

Selon son désir aucun discours n'a été prononcé sur sa tombe. Mais c'est cependant dans une cité en deuil, et au milieu d'un concours de population considérable que se sont déroulées hier, à Hazebrouck, les obsèques de l'abbé député, de tous les points de la région, de tous les points de la France même, ainsi que des provinces limitrophes de la Belgique, des ammes politiques de tous les partis, des fonctionnaires, des représentants du clergé, de l'armée, du clergé, des députés des Offices d'habitations à bon marché et des Ligues de jardins ouvriers, des représentants de Sociétés et Groupements d'anciens combattants et d'œuvres sociales sont venus assister au grand départ, avec leur suprême hommage, le témoignage de leur sympathie et de leur inaltérable reconnaissance.



En haut: la levée du corps à l'Hôtel de Ville; En bas: le convoi funèbre dans les rues d'Hazebrouck

Le Tribunal entendit d'abord le syndic. Elle était présidée par M. Leclercq, M. Cazeau occupait le siège du procureur. Duquay subit l'interrogatoire d'identité traditionnel. C'est un homme jeune encore: 38 ans, correctement vêtu, à l'écoute facile, il se trouvera à maintes reprises au cours des débats.

Il a répondu aux trois inculpations suivantes: 1<sup>er</sup> abus de confiance, émission de chèques sans provision et banqueroute frauduleuse.

Le Tribunal entendit d'abord le syndic. M. Bouillet qui expose tous les faits de l'affaire, le résultat patent est le suivant: Duquay qui, après des opérations malheureuses, avait repris la Banque Générale Immobilière à Lille, à Lille, la commande des abus de confiance, et son bilan se solda par un déficit réel de 6 à 800.000 francs.

Après l'audition du syndic, ce fut un long afflu de témoins, 19 étaient cités, 11 parurent à la barre. Tous sont des victimes de Duquay pour des sommes variant d'un millier à 25.000 francs. Ce sont Mlle Danjou, Mlle Vanbesse, Catiaux, Decroix, Boursier, Lannoy, Dubuisson, Waterloo, Degraeve, Favier, Jean Léon, Chavatte. Tous énumèrent les chiffres des sommes d'argent ou de titres qu'ils ont confiés au banquier.

Dans le salon d'honneur, aux lustres voilés de gaze, orné de tentures noires et blanches, le cercueil est exposé entouré de quatre sapeurs-pompiers qui maintiennent la garde d'honneur au-dessus du cercueil, sur un coussin, sont déposés autour de la tête de la Légion d'Honneur.

Plusieurs personnes qui déclarent avoir été victimes de Duquay, ont porté les bras sur le cercueil. Les drapeaux de la ville, surmontés de drapeaux, courts et longs de la blanche façade... Quelques écussons avec les initiales du défunt... C'est tout.

Devant le cercueil Dès 9 h. 30, la foule silencieuse afflue vers la Mairie par toutes les rues y donnant accès.

Le Beffroi de Lille

Il fera partie du nouvel Hôtel de Ville et sera accolé à l'aile dite "du Beffroi"

Au cours de la dernière séance du Conseil Municipal de Lille, tenue le 24 février dernier, on décida de poursuivre les travaux du Nouvel Hôtel de Ville.

A ce sujet, le rapport municipal s'exprimait de la sorte: «Dans sa séance du 18 décembre 1927, le Conseil municipal adoptait les dispositions du projet global de construction du Nouvel Hôtel de Ville et décidait la construction de la partie administrative.

«Le bâtiment abritant la partie administrative se dresse sur l'ancien square Ruault. Il est maintenant presque achevé.

«M. Dubuisson, auteur du projet de l'Hôtel de Ville, a été chargé d'établir les plans d'exécution du bâtiment qui sera situé presque perpendiculairement au bâtiment actuel, côté Porte de Paris, dans les terrains déblayés sur lesquels se trouvaient autrefois des maisons de Saint-Sauveur. Ce bâtiment sera réservé provisoirement à l'Administration. A son extrémité, côté Saint-Sauveur, se dressera le beffroi.

«La dépense est estimée à 10.500.000 francs.

Après discussion, le rapport fut adopté par la grande majorité du Conseil municipal et l'on décida de procéder par voie d'adjudication. Aujourd'hui, nous sommes en mesure, à la suite d'une enquête détaillée, de donner sur ces gigantesques et magnifiques travaux que dirigera l'éminent architecte M. Emile Dubuisson, auteur de tous les plans du Nouvel Hôtel de Ville, beffroi compris, de plus amples renseignements.

L'aile du Beffroi sera construite évidemment dans le même style que la partie administrative du Nouvel Hôtel de Ville terminée. Elle sera un peu plus décorée. Elle comprendra un sous-sol, un rez-de-chaussée et trois étages.

Au rez-de-chaussée se trouveront des bureaux avec guchets, destinés au public. A l'entresol, des bureaux et des appartements de fonctionnaires; au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>e</sup> étages, encore des bureaux; au 3<sup>e</sup> étage, les archives. La façade développée du côté de la Porte de Paris, aura une longueur de 35 m. 10, la façade en retour, une longueur de 17 m. 84.

LE BANQUIER DUQUAY devant le Tribunal Correctionnel de Lille

Il est inculpé d'abus de confiance, émission de chèques sans provision et banqueroute frauduleuse

Nous avons rapporté hier, dans ses grandes lignes, l'affaire Duquay. Un employé de banque qui s'était engagé à rembourser, qui prend une mauvaise position, voilà le début de l'affaire. Cet homme essaya ensuite de consolider sa situation chancelante par des opérations risquées. C'est le deuxième acte. Il fonda une banque, rue Flandre à Lille, la déprimée vers la gauche, accélérée, des abus de confiance sans compte, et pour clore le troisième acte, c'est l'arrestation. Le dénouement du drame devait avoir lieu hier: la décision des juges l'a remis à ce soir.

L'audience Mardi, à 14 heures, l'audience fut ouverte. Elle était présidée par M. Leclercq, M. Cazeau occupait le siège du procureur.

Duquay subit l'interrogatoire d'identité traditionnel. C'est un homme jeune encore: 38 ans, correctement vêtu, à l'écoute facile, il se trouvera à maintes reprises au cours des débats.

Il a répondu aux trois inculpations suivantes: 1<sup>er</sup> abus de confiance, émission de chèques sans provision et banqueroute frauduleuse.

Le Tribunal entendit d'abord le syndic. M. Bouillet qui expose tous les faits de l'affaire, le résultat patent est le suivant: Duquay qui, après des opérations malheureuses, avait repris la Banque Générale Immobilière à Lille, à Lille, la commande des abus de confiance, et son bilan se solda par un déficit réel de 6 à 800.000 francs.

Après l'audition du syndic, ce fut un long afflu de témoins, 19 étaient cités, 11 parurent à la barre. Tous sont des victimes de Duquay pour des sommes variant d'un millier à 25.000 francs. Ce sont Mlle Danjou, Mlle Vanbesse, Catiaux, Decroix, Boursier, Lannoy, Dubuisson, Waterloo, Degraeve, Favier, Jean Léon, Chavatte. Tous énumèrent les chiffres des sommes d'argent ou de titres qu'ils ont confiés au banquier.

Dans le salon d'honneur, aux lustres voilés de gaze, orné de tentures noires et blanches, le cercueil est exposé entouré de quatre sapeurs-pompiers qui maintiennent la garde d'honneur au-dessus du cercueil, sur un coussin, sont déposés autour de la tête de la Légion d'Honneur.

Plusieurs personnes qui déclarent avoir été victimes de Duquay, ont porté les bras sur le cercueil. Les drapeaux de la ville, surmontés de drapeaux, courts et longs de la blanche façade... Quelques écussons avec les initiales du défunt... C'est tout.

Devant le cercueil Dès 9 h. 30, la foule silencieuse afflue vers la Mairie par toutes les rues y donnant accès.

Le Beffroi de Lille Il fera partie du nouvel Hôtel de Ville et sera accolé à l'aile dite "du Beffroi"

Au cours de la dernière séance du Conseil Municipal de Lille, tenue le 24 février dernier, on décida de poursuivre les travaux du Nouvel Hôtel de Ville.

A ce sujet, le rapport municipal s'exprimait de la sorte: «Dans sa séance du 18 décembre 1927, le Conseil municipal adoptait les dispositions du projet global de construction du Nouvel Hôtel de Ville et décidait la construction de la partie administrative.

«Le bâtiment abritant la partie administrative se dresse sur l'ancien square Ruault. Il est maintenant presque achevé.

«M. Dubuisson, auteur du projet de l'Hôtel de Ville, a été chargé d'établir les plans d'exécution du bâtiment qui sera situé presque perpendiculairement au bâtiment actuel, côté Porte de Paris, dans les terrains déblayés sur lesquels se trouvaient autrefois des maisons de Saint-Sauveur. Ce bâtiment sera réservé provisoirement à l'Administration. A son extrémité, côté Saint-Sauveur, se dressera le beffroi.

«La dépense est estimée à 10.500.000 francs.

Après discussion, le rapport fut adopté par la grande majorité du Conseil municipal et l'on décida de procéder par voie d'adjudication. Aujourd'hui, nous sommes en mesure, à la suite d'une enquête détaillée, de donner sur ces gigantesques et magnifiques travaux que dirigera l'éminent architecte M. Emile Dubuisson, auteur de tous les plans du Nouvel Hôtel de Ville, beffroi compris, de plus amples renseignements.

L'aile du Beffroi sera construite évidemment dans le même style que la partie administrative du Nouvel Hôtel de Ville terminée. Elle sera un peu plus décorée. Elle comprendra un sous-sol, un rez-de-chaussée et trois étages.

Au rez-de-chaussée se trouveront des bureaux avec guchets, destinés au public. A l'entresol, des bureaux et des appartements de fonctionnaires; au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>e</sup> étages, encore des bureaux; au 3<sup>e</sup> étage, les archives. La façade développée du côté de la Porte de Paris, aura une longueur de 35 m. 10, la façade en retour, une longueur de 17 m. 84.

Grande Tombola de la Presse du Nord

50.000 francs pour UN FRANC

Succès obligé. Encouragés par l'accueil si bienveillant que le public a toujours réservé à sa souscription, dont le gros lot, 50.000 fr., fut gagné par une veuve aux ressources modestes, l'Association professionnelle des Journalistes organisée avec l'autorisation de M. le Préfet du Nord, une nouvelle tombola qui recueillera auprès de nos lecteurs, nous espérons persuadés, la même faveur enthousiaste.

Il n'est personne dans les classes moyennes ou modestes qui ne rêve d'avoir sa maison à soi: l'Association des Journalistes offre le moyen de réaliser cette ambition légitime et cela sans grand débours.

En effet, pour un franc de souscription, le gagnant du gros lot se verra remettre 50.000 francs de quoi se faire bâtir une coquette villa.

Les souscripteurs que la chance favorisera auront en outre: de 100 à 20.000 fr.; de 500 à 10.000 fr.; de 1.000 à 5.000 fr. et d'autres lots de valeur aussi intéressants que utiles.

Malgré l'importance de cette superbe série de lots, le prix du billet de souscription reste fixé à un franc.

Les demandes peuvent être adressées dès demain jeudi, soit à nos bureaux, soit à nos dépositaires et vendeurs.

Le XXIII<sup>ème</sup> Concert radiophonique du "Réveil du Nord"

Le Programme détaillé

C'est aujourd'hui, que sera diffusé, à dix-neuf heures par la Station Radio P. T. T. Nord de Lille, le 23<sup>e</sup> Concert hebdomadaire offert par notre journal.

Voici le programme de ce concert.

LE PROGRAMME I. A) «Wen» - fox trot de Emma. B) «Quand l'entendu ce solo de saxo» de Bourdignon et Primat, par le Modern Jazz d'Hellemont, sous la direction de M. Eug. d'Hellemont.

II. «Schizzo 3<sup>e</sup>» - fut deux minutes de Chopin, par Mlle Suzanne Wuyss, pianiste, lauréate du Conservatoire de Lille, (élève de M. Vincent).

III. «Je chanterai» - de M. Danjou, par M. Emile Lequin, chanteur à voix de l'Office International des associations «O. I. A.», rue du Fric, à Lille.

IV. «Stanza de Bazzano» - par M. Robert Dupuis, violoncelliste, 10 ans, lauréat du Conservatoire de Lille, (classe supérieure de M. Barcol).

V. «Le Réveil» - de Goublier par M. Emile Lequin, chanteur à voix.

VI. «Siellence» - de R. Rater, par Mlle Suzanne Wuyss, pianiste.

VII. «La semaine hebdomadaire» - de Réveil du Nord - par M. Auguste Labbe, poète patoisant illinois.

VIII. «Fou lolo» - de N. R., par M. Robert Dupuis, violoncelliste, 10 ans, lauréat du Conservatoire de Lille, (classe supérieure de M. Barcol).

IX. «A) The Whistler» - one step de H. Valtien. B) «Euse» - de Philippot, par le Modern Jazz d'Hellemont.

Informations du «Réveil du Nord»: Les chanteurs et solistes, seront accompagnés par le Modern Jazz d'Hellemont, dirigé par M. Eug. d'Hellemont.

Lire en 4<sup>e</sup> page notre cause illustrée sur la T. S. F.; Les parasites et la réception radiophonique.

Les boxeurs nordistes à Paris

Les Bruaysiens Tassin et Ollivon, le Lillois Vermaut combattront ce soir à la Salle Wagram

La réunion pugilistique qui aura lieu ce soir à la salle Wagram, à Paris, a pour but de faire connaître plusieurs de nos jeunes boxeurs, en qui l'on peut voir des hommes d'avenir.

Tassin, le brillant petit nordiste, va affronter en un match plein d'intérêt et de réelle importance pour lui, le belge Hébrans, ex-champion d'Europe des poids plumes. Ce sera le premier grand match international du bruaysien, qui aspire à prendre place parmi nos meilleurs poids plumes; s'il gagne ce combat, il faudra enregistrer une nouvelle étoile chez nos pugilistes.

Une deuxième grande rencontre mettra aux prises, le mi-lourd Vermaut, rival de Bouquillon, et Joë Thomas. Au Lillois de confirmer le match nul qu'il fit avec Paillaux, qui récemment a nettement battu son adversaire de ce jour.

En six rounds, Thouvenin rencontrera le bruaysien Ollivon, qui comme Tassin, est élève du manager Prunier.

Enfin, au cours de cette même soirée, le professeur Dubus, de Roubaix, présentera, avec son élève, une exhibition de boxe française, avec laquelle, à l'encore, il a connu un vil succès à Anvers.

LE REVEIL ILLUSTRÉ

est paru il publie la 2<sup>e</sup> liste de gagnants de son Concours des plus jolis PRÉNOMS FÉMININS

Un conte illustré de Dekobra: "Gension Excellior"

Voici aussi "ses petites enquêtes" "Son Magazine pittoresque" etc... etc...